



Communiqué de presse

Lundi 29 juillet 2024

Une ambition partenariale pour l'avenir du stade Lesdiguières

La Ville de Grenoble est engagée depuis plusieurs années pour assurer au stade Lesdiguières, antre historique du FCG, un avenir pérenne.



Stade Lesdiguières © Sylvain Frappat, Ville de Grenoble 2019

► Actualités : rénover les pelouses, au service de la performance des sportif-ves

La Ville rénove cet été le terrain d'honneur du stade Lesdiguières. Ce terrain est utilisé par les équipes du FCG et d'autres clubs. Il accueille aussi plusieurs autres manifestations sportives par an. Les travaux ont commencé fin juin, pour une durée de deux mois. La surface a dans un premier temps été entièrement décapée. Ensuite, du gazon de placage est planté et les systèmes de drainage et d'arrosage remplacés. Cela représente un budget de 450 000€ TTC pour la Ville. La rénovation de ce terrain d'honneur fait suite à celle en 2021 du terrain annexe du stade Lesdiguières également utilisé par les équipes du FCG, pour un coût total de 850 000€ cofinancé par la Ville à hauteur de 200 000€ avec le FCG Rugby, le Département et la Région.



Rénovation du terrain d'honneur

► Court à moyen terme : accompagner le projet du FCG pour une réalisation de son centre de performance

Comme annoncé par le FCG, des discussions vont s'entamer sur un permis de construire assorti d'un bail emphytéotique accordé au club pour construire de nouveau bâtiment et rénover la tribune principale Jean Liénard. La Ville est en effet propriétaire de l'ensemble du site. Elle a donné son accord de principe sur ce projet et sur un bail emphytéotique de longue durée qui permettra au FCG d'investir et de construire de nouveaux bâtiments.

Les conditions du bail et la programmation précise seront discutées dans les prochaines semaines entre la Ville et le FCG. La Ville conservera la pleine propriété et la gestion des terrains ainsi que des créneaux pour permettre aux autres équipes résidentes (Centaures) de continuer d'y jouer leurs principaux matchs avec du public et aussi d'accueillir quelques autres manifestations sportives. Le planning des procédures et des travaux sera également précisé avec le FCG, en tenant compte des durées d'instruction du ou des permis de construire et des négociations sur le bail emphytéotique.

► Moyen à long terme : l'écoquartier sportif Lesdiguières

Ce projet du FCG prendra place dans un futur écoquartier. Celui-ci comprendra des logements diversifiés, services et commerces et sera pensé en lien étroit avec les activités sportives. Le foncier contigu au stade Lesdiguières le long du cours Libération ne fera pas l'objet du bail emphytéotique et sera aménagé par la Ville et de futurs partenaires. Une première résidence sociale de 100 chambres (Adoma) est d'ores et déjà en cours de travaux sur site. Elle sera rejoint par d'autres programmes en plusieurs phases de chantier qui dépassera l'horizon 2030. Le tout devrait être desservi à long terme par la ligne E du tramway ainsi qu'une Chronovélo circulaire aménagée par la Métropole.

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare :
« Si le FCG joue au Stade des Alpes depuis une dizaine d'années, l'histoire du FCG est à Lesdiguières et son avenir aussi. Je salue la décision du FCG d'investir sur son cœur historique à Grenoble avec ce centre d'entraînement mais aussi de formation, clé de réussite pour conserver un club performant et enraciné dans son territoire.

Les discussions plus précises se dérouleront dans les prochaines semaines sur la mise en œuvre de ce projet. Ce projet du FCG sera intelligemment intégré dans un nouvel «écoquartier sportif», qui contribuera à produire du logement en zone urbaine dense et à améliorer le cadre de vie du secteur 3 de Grenoble. Le travail est devant nous pour faire aboutir ce beau projet. »



Construction de la résidence Adoma (1) pas de © (2) © Adoma / Arcane Architectes